

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 4

Objet :
Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Date de convocation :

29 octobre 2020

Date d'affichage :

29 octobre 2020

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :

17

Nombre de votants :

18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt
Le 5 novembre à 19 h 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Colette VERDOUX.

Pouvoir : Mme Anne ARRESTIER a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Absents Excusés : Mme Flavie TAVERA, M. Jean-Pierre VALETTE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Laurence PRAISSAC

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. En tant que commune adhérente au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Bas Quercy, le conseil municipal doit émettre son avis sur ce rapport.

Le Conseil Municipal après avoir examiné ce rapport :

- n'émet pas d'observation particulière sur ce rapport.

- A D O P T É E -

Le Maire,


Thierry DELBREIL